



WEEKEND
du
CLIENT

comeos

ucm

GRAND JEU LE CLIENT MYSTÈRE

SAMEDI 3 OCTOBRE 2026

GRAND JEU

LE CLIENT MYSTÈRE

WEEKEND DU CLIENT - SAMEDI 3 OCTOBRE 2026

À VOUS DE MENER L'ENQUÊTE !

À l'occasion du Weekend du Client, Liège Centre vous invite à participer à son grand jeu-concours « Client Mystère ».

Le samedi 3 octobre, **six personnages** prendront place dans le centre-ville de Liège. Parmi eux se cache le véritable Client Mystère !

Votre mission ? Partir à leur rencontre, poser les bonnes questions, récolter les indices et tenter de découvrir lequel des six personnages est le Client Mystère.

Une fois votre enquête menée, il vous suffira de compléter votre bulletin de participation et de le déposer dans l'une des urnes prévues à cet effet.



3 LOTS A GAGNER

D'UNE VALEUR DE 500 € !

En retrouvant le véritable Client Mystère, vous aurez peut-être la chance de repartir avec l'un de nos trois packs, imaginés avec nos partenaires.

PACK 1 : PARENTHÈSE LIÉGEOISE

Une expérience entre gastronomie, détente et culture pour deux personnes : un lunch et un moment au **Spa DAO à l'Hôtel de Sélys**, complétés par un spectacle au choix dans la programmation 2026-2027 du **Théâtre de Liège**.

PACK 2 : MOMENT DÉTENTE

Un moment à deux mêlant spectacle et détente, avec deux places de spectacle au **Forum** et un accès de 2h30 au hammam pour deux personnes à **La Touareg**.

PACK 3 : I LOVE SHOPPING

100 € en chèques-cadeaux à utiliser dans les commerces des **Galleries Saint-Lambert** pour vous faire plaisir selon vos envies.



EN PRATIQUE

QUAND ?

Samedi 3 octobre 2026, de 11h00 à 18h00

OÙ ?

Les stewards seront positionnés à différents points dans le centre ville de Liège, à vous de les trouver !

COMMENT PARTICIPER ?

1. Rencontrez les six personnages
2. Récoltez les indices
3. identifiez le Client Mystère et complétez votre bulletin de participation.
4. Déposez votre bulletin dans l'une de nos urnes.

OÙ DÉPOSER SON BULLETIN ?

Chaque Steward présent le 3 octobre, disposera d'une urne dans lequel vous pourrez déposer votre bulletin de participation.

COMBIEN DE PARTICIPATION ?

Tous les participants peuvent remplir **deux bulletins** à leur nom pour doubler leur chance de gagner.

LE CLIENT MYSTÈRE

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS PAR TIRAGE AVEC QUESTIONS SUBSIDIAIRES.

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU « CLIENT MYSTÈRE »

L'ASBL Liège Centre, dont le siège social est situé Place Saint-Michel 56, 4000 Liège, ci-après dénommée « l'organisateur », organise, dans le cadre du Weekend du Client, un jeu-concours dénommé « Client Mystère » avec la participation de certains commerces du centre ville de Liège.

ARTICLE 2 – OBJET DU JEU

La participation au jeu est gratuite et sans obligation d'achat.

Le jeu consiste à identifier, parmi six personnages incarnés par des stewards de Liège Centre, lequel est le véritable « Client Mystère ».

Le samedi 3 octobre 2026, les participants sont invités à aller à la rencontre des six personnages afin de leur poser des questions et de récolter des indices leur permettant d'identifier le Client Mystère.

Une fois leur choix effectué, les participants doivent compléter un bulletin de participation en indiquant notamment leurs coordonnées, leur réponse quant à l'identité du Client Mystère ainsi que leur réponse à la question subsidiaire.

Chaque personne ne peut participer que deux fois au jeu.

Le bulletin dûment complété doit être déposé dans l'une des urnes prévues à cet effet le samedi 3 octobre 2026.

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

ARTICLE 3 – DATE ET DURÉE DU JEU

Le jeu se déroule dans le cadre du Weekend du Client, le samedi 3 octobre 2026, de 11h00 à 18h00.

Les urnes destinées à recueillir les bulletins de participation seront accessibles uniquement durant cette période.

LE CLIENT MYSTÈRE

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS PAR TIRAGE AVEC QUESTIONS SUBSIDIAIRES.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PARTICIPATION ET VALIDITÉ DE LA PARTICIPATION

4.1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure souhaitant y participer.

Les employés de Liège Centre ne sont pas autorisés à participer au jeu.

Le bulletin de participation doit mentionner les informations suivantes :

- nom ;
- prénom ;
- adresse ;
- numéro de téléphone ;
- adresse e-mail ;
- réponse à la question permettant d'identifier le Client Mystère ;
- réponse à la question subsidiaire.

Deux participations par personne sont autorisées.

Le participant doit déposer son ou ses bulletins dans l'une des urnes prévues à cet effet avant 18h00 le samedi 3 octobre 2026.

Les 6 urnes seront situées dans le centre ville de Liège, là où les stewards seront positionnés durant le jeu.

LE CLIENT MYSTÈRE

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS PAR TIRAGE AVEC QUESTIONS SUBSIDIAIRES.

4.2 VALIDITÉ DE LA PARTICIPATION

Pour être valide, le bulletin doit être dûment complété et lisible et contenir l'ensemble des informations demandées.

Toute participation contenant des informations incomplètes, illisibles ou erronées, ou déposée après la clôture du jeu, sera considérée comme nulle.

L'organisateur se réserve le droit d'écarter toute participation qui ne respecterait pas les conditions du présent règlement.

ARTICLE 5 – DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Les trois gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les bulletins valides ayant correctement identifié le Client Mystère.

La question subsidiaire permettra de départager les participants ayant donné la bonne réponse.

La désignation des gagnants aura lieu le mardi 6 octobre 2026.

Les modalités précises du tirage au sort et du classement selon les réponses à la question subsidiaire seront appliquées conformément au présent règlement.

LE CLIENT MYSTÈRE

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS PAR TIRAGE AVEC QUESTIONS SUBSIDIAIRES.

ARTICLE 6 – DÉSIGNATION DES LOTS

Le jeu-concours est doté de trois lots :

Lot 1 – Pack Parenthèse liégeoise

- deux formules Lunch à l'Hôtel de Sélys, avec accès de 3 heures au Spa DAO ;
- un spectacle pour deux personnes dans le cadre de la programmation du Théâtre de Liège, valable durant la saison 2026-2027.

Lot 2 – Pack Moment Détente

- deux places de spectacle au Forum ;
- un accès de 2h30 au hammam pour deux personnes à La Touareg.

Lot 3 – Pack I Love Shopping

- un chèque-cadeau d'une valeur de 100 €, valable dans les commerces des Galeries Saint-Lambert.

Les lots sont personnels et ne peuvent être échangés contre leur valeur en espèces ou contre un autre lot.

LE CLIENT MYSTÈRE

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS PAR TIRAGE AVEC QUESTIONS SUBSIDIAIRES.

ARTICLE 7 – INFORMATION ET PUBLICATION DU NOM DES GAGNANTS

Les gagnants seront informés individuellement par l'organisateur aux coordonnées indiquées sur leur bulletin de participation.

Les noms des gagnants pourront également être communiqués sur les supports de communication de Liège Centre, notamment sur ses réseaux sociaux.

ARTICLE 8 – REMISE DES LOTS ET LIEU DE RETRAIT

Les lots seront disponibles auprès de Liège Centre, Place Saint-Michel 56, 4000 Liège.

Les gagnants seront informés des modalités de retrait de leur lot par l'organisateur.

Les gagnants disposent d'un délai d'un mois à compter de la prise de contact par l'organisateur pour se manifester et récupérer leur lot.

À défaut de réponse dans ce délai, l'organisateur se réserve le droit de désigner un nouveau gagnant parmi les participants remplissant les conditions du présent règlement.

Les lots ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation de la part du gagnant, ni d'un échange ou d'une contrepartie en espèces.

ARTICLE 9 – OPÉRATIONS PROMOTIONNELLES

Dans le cadre de la communication du jeu-concours, l'organisateur pourra utiliser les informations relatives aux gagnants dans ses communications, dans les limites prévues par le présent règlement et conformément à la réglementation applicable.

LE CLIENT MYSTÈRE

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS PAR TIRAGE AVEC QUESTIONS SUBSIDIAIRES.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET DROIT À L'IMAGE

Les données personnelles recueillies dans le cadre du jeu-concours sont utilisées par l'organisateur pour les besoins de la participation au jeu, de la désignation et de la prise de contact avec les gagnants.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), les participants disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles, dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Les demandes relatives aux données personnelles peuvent être adressées à :

Liège Centre

Place Saint-Michel 56

4000 Liège

Dans le cadre de la remise des lots et de la communication autour du concours, des photographies des gagnants pourront être réalisées et utilisées sur les supports de communication de Liège Centre, notamment ses réseaux sociaux.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur ne saurait être tenu responsable de toute défaillance technique, matérielle ou logicielle indépendante de sa volonté pouvant affecter le déroulement du jeu.

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification nécessaire concernant le respect du présent règlement et d'écarter toute participation ne respectant pas les conditions du jeu.

LE CLIENT MYSTÈRE

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS PAR TIRAGE AVEC QUESTIONS SUBSIDIAIRES.

ARTICLE 12 – CONTESTATION DU JEU

Toute contestation ou réclamation relative au jeu-concours devra être adressée par écrit à l'organisateur. Elle devra préciser les coordonnées complètes du participant ainsi que le motif précis de la contestation. Aucune contestation ne pourra être prise en compte au-delà d'un délai de 8 jours suivant la clôture du jeu.

ARTICLE 13 – CAS DE FORCE MAJEURE ET RÉSERVES

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée si, pour un cas de force majeure ou un événement indépendant de sa volonté, le jeu devait être modifié, écourté, reporté ou annulé.

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile concernant le respect du présent règlement.

ARTICLE 14 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Le présent règlement est régi par le droit belge.

ARTICLE 15 – DÉPÔT ET CONSULTATION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est disponible et consultable pendant toute la durée du jeu-concours sur le site internet de Liège Centre.